



## Réunion des Capitaines

Vendredi 10 janvier 2014

**35 personnes présentes représentant 22 clubs :** Savigny, Longjumeau, Draveil, les Ulis, Montgeron, St Michel, Courcouronnes, Corbeil, Villebon, Viry Chatillon, Chilly, Ballancourt, Arpajon, Morigny, Morsang, St Pierre du Perray, Crosne, Massy, Ris Orangis, Epinay S/Orge, Yerres.

**Merci au club de Draveil qui a mis à disposition son club house pour la tenue de cette réunion et du pot de l'amitié pour la clore.**

Les 3 responsables du Championnat (Solo Ralairison, Jérôme Renier et Pascal Bertrand) ont présentés les points suivants :

### Oppositions et concordances.

A chaque phase, il sera demandé aux clubs leurs besoins en concordance et opposition.

En effet, au même titre que les saisons se suivent et ne se ressemblent pas, il en est de même pour les phases. Des équipes qui montent et qui descendent, des gymnases fermés pour rénovation ou pour les vœux des Maires, autant de choses qu'il nous est possible de prendre en compte pour le bon déroulement du Championnat.

### Les Numéros des journées.

Pour faire simple pour tout le monde, en départementale, les journées seront numérotées de la journée 1 à la journée 7 pour les deux phases. Dans Spid, ce qui apparait ce sont les N° de brûlage. Il faut tenir compte du n° du tour.

Donc sur les feuilles de rencontre, merci d'indiquer la phase (Ph 2) et le N° de journée (**1** pour la journée du 17/01/14).

### **ATTENTION à la journée 7**

Elle se tient le Vendredi 2 Mai. Compte tenu du calendrier annuel et du calendrier du championnat il ne nous était pas possible de trouver une autre date pour cette journée. Il est donc important d'anticiper cette journée auprès de vos joueurs. Si nécessaire d'avancer cette journée, merci d'utiliser le formulaire dédié sur le site du comité :

[http://www.cdt91.fr/competitions/championnat\\_par\\_equipes\\_masculin\\_ph\\_2.html](http://www.cdt91.fr/competitions/championnat_par_equipes_masculin_ph_2.html).

### Pénalités.

Après chaque journée, un tableau récapitulatif est envoyé à tous les correspondants des clubs. Il a pour but de vous alerter sur les erreurs afin de pouvoir les éviter. A charge des correspondants, comme leur nom l'indique, de communiquer auprès des capitaines. Toutefois en fin de première phase de gros efforts ont été constatés. C'est de bon augure pour cette deuxième phase. Après cette période de trêve afin de ne pas oublier les bonnes pratiques, une feuille type de rencontre est en ligne : [http://www.cdt91.fr/competitions/championnat\\_par\\_equipes\\_masculin\\_ph\\_2.html](http://www.cdt91.fr/competitions/championnat_par_equipes_masculin_ph_2.html)  
En cette période de reprise c'est peut-être l'occasion de la remettre à tous les capitaines.

### Règlement du championnat Réserve,

Le Comité Départemental a tenu compte des différentes remarques sur la composition des équipes et du nombre de féminines qui les composent.

Ne pouvant modifier le règlement en cours de saison, nous avons mis à profit cette trêve des confiseurs pour le modifier et permettre ainsi que le nombre de féminine ne soit plus limité.

Tous les détails toujours sur le même lien ci-dessus.

### Modification du règlement pour les mutés en deuxième phase.

Dans le cadre d'un championnat par équipes en deux phases, une équipe de **quatre à six joueurs** peut comporter deux joueurs mutés lors de la deuxième phase (uniquement) à **condition que les deux mutés l'aient été au plus tard le 1er juillet de la saison en cours** (voir titre II règles concernant les joueurs et dirigeants chapitre 2 mutations ordinaires article 8).

**Donc, seconde phase, possibilité de 2 mutés, mais mutation au plus tard le 1er juillet 2013**

**Cette modification s'applique à tous les niveaux : Départemental, Régional et National.**